

Prix libre

LE JOURNAL DU PAYS

-LE GRAND MENSUEL CASAMANCAIS

**Le Sénégal
utilise contre
la Casamance
l'arme bactériologique.
Bilan: 170 morts...**

Après Hitler contre les Juifs, après Saddam Hussein contre les Kurdes, Abdou Diouf s'est mué en super terroriste de la destruction massive.

A quoi sert la réponse du Premier Ministre du Sénégal pour une paix en Casamance? Le Sénégal continue la guerre, pas avec le feu mais avec des virus de la mort. Effroyable !

Mais, au delà, Abdou Diouf s'est lancé dans cet exercice, qui convient fort bien à son style et à son caractère, parce que la France lui a livré une arme d'extermination redoutable pour anéantir la Casamance.

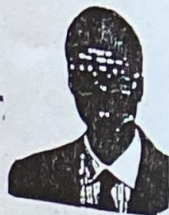
Devant l'histoire, Abdou Diouf et Jacques Godfrain, Ministre français de la Coopération devront répondre de leurs actes criminels.

Toute la Communauté Internationale est prise sous le choc. Comment livrer une arme pareille à un pays du Quart-Monde ? La réponse appartient à la France.

Bintou DLALLO

SOMMAIRE

EDITORIAL: **J.F. BIAGUI**.....Page 2
ALINSITOWE : **B.DIALLO**.....Page 3
CASA-INFOS: **FANBONDY**.....Page 4
L'ARMEE SENEGALAISE EN1995:
ELANKOOR.....Page 5
PÊLE-MÊLE: **MAOUDO BÂ** ...P.6
COURRIER: **G. MENDY**.....Page 7
CULTURE: **I. CAMARA**.....Page 8



EDITORIAL

De Jean-Marie François BIAGUI Villeurbanne.

De l'appel au cessez-le-feu du 3 décembre 1995...

S I je rappelais que ce n'était pas pour la première fois que Monsieur l'Abbé Augustin Diamacoune Senghor lançait un appel au cessez-le-feu, le 3 décembre 1995, je n'apprendrais rien à personne. Mais le fait de prétendre que cet n-ième fois appel au cessez-le-feu du Secrétaire Général du Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) comporterait trois visions à la fois - une vision apostolique, une vision humaine ou humanitaire et une vision politique - risquerait de scandaliser plus d'un lecteur. Je prends tout de même le risque, ici et maintenant, et entends, par ailleurs, en assumer toutes les conséquences éventuelles.

UNE VISION APOSTOLIQUE

Notre Secrétaire Général introduisait son discours du 3 décembre 1995 en ces termes: "A l'occasion de son installation au siège épiscopal de Ziguinchor, le 7 novembre 1995, Son Excellence Monseigneur Maixent Coly a lancé un appel à la paix en Casamance. En réponse à cet appel, moi, Abbé Diamacoune Senghor, Secrétaire Général du MFDC, en parfait accord avec mes Frères, décide l'arrêt unilatéral de toute activité guerrière sur toute l'étendue de la Casamance..."

Il n'est peut-être pas nécessaire de rappeler, ici, que l'Abbé Diamacoune a toujours été, est et restera un Témoin de la Vérité, sans laquelle aucune paix n'est possible, fût-elle celle-là même à laquelle nous conviait notre frère et ami Monseigneur Maixent Coly, le 7 novembre 1995. A cause de cela, tout en rappelant en substance que son combat de toujours demeure la recherche de la Vérité, et donc de la Justice et de la Paix, le Secrétaire Général du MFDC entendait ainsi renouveler le sens de son engagement sacerdotal et, par là même, réaffirmer son devoir d'obéissance à l'égard de son nouveau Supérieur, même s'il avait vu naître, même s'il fût un professeur voire, aujourd'hui, un directeur spirituel possible pour le nouvel Evêque du Diocèse de la Casamance.

UNE VISION HUMAINE OU HUMANITAIRE

Ainsi, en accord avec lui-même, mais aussi conformément à l'attente légitime du Peuple Casamançais, l'Abbé Diamacoune ordonnait à travers cet appel au cessez-le-feu:

- "La libération immédiate de tous les Détenus Politiques Casamançais;
- "La cessation des arrestations des membres du MFDC;
- "La restauration de la libre circulation des personnes et des bien sur l'étendue de la Casamance;
- "Le retour libre et spontané des Réfugiés et des Déguerpis et leur installation, sans entraves, dans leurs localités respectives"...etc...etc... pour permettre alors à toutes les familles concernées, c'est à dire à toutes les familles casamançaises, et donc à tout le Peuple Casamançais, de continuer à espérer contre toute espérance. Ce qui signifie, pour nous autres indépendantistes casamançais, se tenir sans cesse debout, la tête haute, chez nous ou en exil, en entente de l'Indépendance Nationale de la Casamance.

UNE VISION POLITIQUE

Dans la logique de notre Secrétaire Général, il n'était pas question que le Président du Sénégal, M. Abdou Diouf, prît acte, de quelle que manière que ce fût, avant le MFDC, de l'appel à la paix lancé par Monseigneur Maixent Coly, qui est de surcroît un natif et pas n'importe lequel de la Casamance. Notre Secrétaire Général se devait donc de prendre ses responsabilités politiques, toutes ses responsabilités politiques.

C'est donc dans cette perspective, qu'il avait invité le gouvernement du Sénégal:

- A considérer la date du 8 janvier 1996 comme pouvant être le début des préparatifs aux négociations; et celle du 8 avril 1996, le début des négociations elles-mêmes en terrain neutre.

La Guinée-Bissau, en sa qualité de partie garante, le Comité Clérical de l'Eglise de Casamance ainsi que la Commission dite Nationale de la Gestion de la Paix n'en étaient pas moins invités à prendre toutes les dispositions utiles tendant à sauvegarder la paix en Casamance jusqu'à la fin des dites négociations.

Or, un appel au cessez-le-feu, ce n'est point un accord de cessez-le-feu. Alors que le premier peut s'illustrer par un caractère plutôt unilatéral. le second, quant à lui, implique nécessairement ou obligatoirement l'engagement en bonne et due forme d'au moins deux parties, en l'occurrence le Sénégal et la Casamance, voire accessoirement la Guinée-Bissau ou toute autre partie dite garante. Cela est d'autant plus vrai que la réponse du Sénégal* à l'appel de cessez-le-feu lancé par la Casamance se fait toujours attendre. Peut-être n'aura-t-elle jamais lieu d'être. Le Secrétaire Général du MFDC aura eu, en tout cas, le mérite de rappeler, dans le cadre de la lutte de Libération Nationale, qu'il est et restera un Homme d'Hier, un Homme d'Aujourd'hui et un Homme de Demain, pour que vive la Casamance-Libre-et- Prospère

*La réponse officielle du Sénégal datée du 12 janvier est parvenue à notre journal le 15.

Libérez les détenus politiques casamançais!

Alinesitowé Du malheur à l'espérance

En Casamance, il y a de cela 70 ans, une femme est née: Alinesitowé Diatta. Une femme dont la tradition retient à jamais le nom. Femme de sagesse et femme de paix, mais femme violée, battue et ignorée par le colon, préfigurations de la purification ethnique des Diolas, une violence déchaînée jusqu'à l'extermination!

En Casamance, il y a de cela 48 ans, une femme est enlevée et déportée: Alinesitowé Diatta. L'inconsolable n'a plus l'honneur de partager avec ses fils casamançais la joie de vivre. Elle sera encore longtemps désignée comme la Femme de la Résistance.

La Casamance aujourd'hui, est toujours tiraillée entre la naissance et la mort, entre la haine et la cohabitation harmonieuse. Suivra-t-elle le long chemin de la réconciliation à l'image de cette voiture rencontrée en plein centre de Washington, arborant conjointement les deux drapeaux casamançais et sénégalais? Retombera-t-elle dans le cycle de la méfiance du mépris et des atrocités? Faudrait-il qu'inlassablement se répète l'histoire d'Alinesitowé, de voir les Ca-

samançais torturés, violés, déportés, emprisonnés et tués, "fils du pays", "fils du malheur", ou ne faudrait-il pas inverser notre étonnement?

Comment se fait-il que rien, ni la haine, ni l'indifférence, ni l'injustice, ni l'horreur, rien n'arrive à déraciner l'espoir du coeur des Casamançais de vivre libre? Les sociologues et les ethnologues n'ont pas encore trouvé une réponse exacte à la question.

Rien ne pourra jamais faire taire la voix de la paix et de la liberté attendues.

Au milieu des larmes et des décombres, au milieu du sang et d'innocents cadavres, un nuage formé de pellicules de voix ne cesse de prier: "Oh Dieu, sauve la Casamance." Voix que l'on finit par entendre à travers tout le monde entier, aux creux de nos douleurs inconsolables comme au coeur de l'Europe et des Nations Unis, au rythme d'Alinesitowé Diatta criant que l'on respecte le droit de l'indépendance de la Casamance, la Mère Patrie.

Elle pleure ses enfants et refuse d'être confortée. Elle chante ses dignes fils et filles et refuse d'être interrompue.

Elle frappe la terre de ses pieds pour ne pas cesser de mouvoir.

Cette année encore, nous l'entendons et nous l'attendons. Oh mère, toi qui sait se battre!

L'année 1995 est traversée pour que puisse naître 1996. Comme le chante les femmes d'Hilol: "*Le riz fleurira dans la nuit de la Terre de Casamance*".

Viens vite, Alinesitowé,
Viens vite, Maman.

Bintou DIALLO

Mes treize recommandations

L'indépendance du Pays des Rivières proclamée,

- 1- Tu ne tueras personne pour te venger
- 2- Tu rejetteras toute idée de partage de postes
- 3- Tu n'accepteras aucun privilège
- 4- Tu soutiendras jusqu'à trépas s'il y a lieu, la démocratie, c'est-à-dire l'expression libre, le multipartisme et le droit du peuple à choisir
- 5- Tu ne protégeras personne qui est dans l'erreur
- 6- Tu te soumettras partout et en tout lieu à la loi populaire
- 7- Tu ne mentiras pas
- 8- Tu ne voleras pas
- 9- Tu ne sera d'aucun complot contre les institutions
- 10- Tu t'en réfèreras toujours à la constitution
- 11- Tu ne spolieras pas pour butin
- 12- Tu ne créeras point de bidonvilles
- 13- De chômage, tu t'en garderas.

Par Christian CHIPENDA

CASA INFOS

Par notre correspondant spécial
au Pays: FANBONDY.



REPONSE DU SENEGAL

Le Sénégal, par une lettre officielle de son Premier Ministre Habib Thiam, a répondu, en date du 4 janvier 1996 à la déclaration du 3 décembre 1995 de l'Abbé Diamacoune. Dans cette lettre, Habib Thiam écrit: "Le gouvernement du Sénégal se félicite de vos bonnes intentions exprimées et se réjouit également de votre décision unilatérale de déposer les armes. De son côté, il a donné des instructions, dans le sens de la Paix, à toutes les forces armées et de sécurité".

Peut-on bien croire à ces intentions de Paix, car nous venons d'apprendre que l'armée sénégalaise a, une semaine après cette lettre, ordonné la guerre bactériologique à la Casamance.

LE SENEGAL ET LA GUINEE-BISSAU

Le Sénégal propose la Guinée-Bissau comme pays d'accueil pour les négociations futures avec le MFDC.

En effet une lettre dans ce sens, signé de la Primature sénégalaise en date du 12 janvier 1996 et reçue à la Direction Centrale du MFDC, Habib Thiam, Premier Ministre sénégalais écrit: "Le point deux, relatif au choix du pays d'accueil de rencontre en vue des négociations était toujours considéré dans l'entendement du Gouvernement du Sénégal comme étant la Guinée-Bissau, partie garante. Ce qui est naturellement logique et plus commode. Surtout s'agissant d'un pays voisin et frère dont les populations se sont mêlées depuis des siècles. Telle est, en tout cas, la position du Gouvernement."

Quand on sait que la Guinée-Bissau est partie prenante aux côtés du Sénégal et de la France contre la Casamance, on imagine bien mal pourquoi le MFDC pourrait accepter de négocier dans ce pays.

Les arrestations à Bissau de Mamadou Nkrumah Sané, Martin Diatta, Cobote Diatta, Hubert Bassène et Ampa Kint Diatta puis de leur transfert à Dakar où Ampa fut tué par des coups de tortures le 1er juillet 1995, sont encore dans la mémoire des Casamançais.

MENACES DE L'ABBE DIAMACOUNE

Dans une lettre adressée au Premier Ministre sénégalais en date du 25 janvier 1996, Abbé Diamacoune, Secrétaire Général du MFDC brandit des menaces:

"Votre refus de libérer tous les Détenus Politiques Casamançais ferait tout capoter: car, en Casamance, l'usage de la force ne fait que jeter de l'huile au feu..."

Je demande la fin de mon incarcération déguisée qui dure depuis le 19 mars 1993. Encore une fois je veux ma liberté totale. Je refuse absolument toute escorte, si petite soit-elle, en uniforme ou en tenue civile de vos forces. J'entreprends tout, en toute liberté, partout et toujours, à mes risques et périls. J'exige de vous, et pour cause, un document écrit et signé, en bonne et due forme, mettant fin de mon internement déguisé.

Si vous refusez de prendre cette décision importante dans les prochains jours et de me la notifier par écrit, ainsi qu'à tous vos services compétents, je me verrai dans l'obligation de ne pas recevoir ou rencontrer votre Commission Nationale de Gestion de la Paix en Casamance, où que ce soit.

Retirer vos forces d'ici et la paix règnera en Casamance."

Après la guerre des armes c'est la guerre des mots!

UN SIEGE A NEW YORK

Depuis le 11 novembre 1995, la section du MFDC au Etats-Unis a ouvert son siège social à New York. Ce nouveau centre d'accueil et d'information est situé au 16ème street à Brooklyn chez notre frère Nassampouley Diédihiou.

Dès son inauguration les Casamançais de tous les Etats, de Californie au Massachusetts en passant par le Colorado et le Texas y font rendez-vous pour avoir des nouvelles du Pays et voir sur cassette vidéo les dernières victoires d'Atika.

La section parie ouvrir un restaurant dans la banlieu newyorkaise où l'on pourra manger du niankantan (riz blanc) au koutia teinté d'huile de palme made in Casamance.

SENGHOR AU LIT D'HOPITAL

L'ancien Président du Sénégal, Léo-

pold Sédar Senghor qui est à l'origine de la mort de Victor Diatta, père fondateur du MFDC, se trouve depuis le début de ce mois cloué dans un lit du Centre Hospitalier Universitaire de Caen où il subit d'intenses soins.

LE COMITE DES SAGES EN ACTION

Le Comité des Sages du MFDC a poursuivi ses rencontres avec les Combattants de différentes compagnies et bataillons pour leurs apporter un soutien moral et paternel dans la lutte pour l'indépendance. Selon le constat de Monsieur Moustapha Camara, porte-parole du Comité: "l'année 1995 est saluée vu le comportement des jeunes résistants. Il n'y a pas de doute sur l'issue victorieuse de la lutte d'indépendance."

JAWARA ET LA JUSTICE

Dawda Kayraba Jawara est en maille avec la justice de son pays la Gambie. Il est accusé de détournement de plusieurs millions de dollars en complicité avec un libano-syrien.

Dawda qui est toujours bien logé à Dakar, compte sur le Sénégal pour reprendre le pouvoir à Banjul.

ABDOU DIOUF EN GAMBIE

Abdou Diouf, le Président sénégalais s'est rendu, ce début de mois, en visite officielle de quelques heures à Banjul. Il a rencontré son homologue gambien Yaya Jammeh avec qui il s'est longuement entretenu.

Le problème de la lutte de libération en Casamance occupe certainement le centre des discussions.

LA REGIONALISATION PASSE

La proposition de régionalisation au Sénégal, soumise à l'Assemblée Nationale, il y a un an par Abdou Diouf et son "bras politique" français, a été largement adopté, ce mois, par les députés sénégalais.

Aucun mot sur la Casamance.

SEJOUR AU MAQUIS

Depuis le 31 janvier 1996, une délégation du Secrétariat Central du MFDC dirigé par Sanoune Bodiang, séjourne au maquis aux côtés du Chef d'Etat Major du MFDC Salif Sadio et du Comité des Sages. Rien n'a encore filtré.

L'armée sénégalaise en 1995

Enquête de notre envoyé spécial à Dakar: ELANKOOR

BUDGET DE DEFENSE: 58

milliards de francs CFA

PRODUIT NATIONAL

BRUT: 1512 milliards de

CFA

TAUX DE CHANGE: 1

dollar= 560 cfa

CROISSANCE: 3,3 %

INFLATION: -2,3 %

ENDETTEMENT: 5,2

milliards de dollars

AIDES MILITAIRES

ETRANGERES:

- De la France: 86 millions de FF

- Des Etats-Unis: 3,6 millions de dollars

- Autres pays: 3,2 millions de dollars

TOTAL DES FORCES

ARMEES:

-Actifs: 10 200

-Mercenaires: 2 900

ARMEE DE TERRE:

-4 états-majors de zones militaires

-1 bataillon blindé

-6 bataillons d'infanterie

-1 bataillon aéroporté

-1 bataillon commando

-1 bataillon d'artillerie

-1 bataillon de génie

-1 garde présidentielle à cheval

-3 compagnie de travaux publics

EQUIPEMENTS COMBAT ET RECONNAISSANCE*:

(* 70 % de ces équipements

sont détruits ou récupérés

par les Forces

Combattantes de la Casamance)

-10 M-8

-4 M-20

-30 AML-60,27,90

-28 Panhards M-3

-Artillerie tractée:18(75mm), 6(105mm)

6(155mm), 6(M-50 français)

-20 mortiers Brandt 81mm et 120mm

-12 missiles guidées

antichars Milan français

-102 lance-roquettes

antichars 89mm

DEFENSE

ANTIAERIENNE:

-20 M-693 (20mm)

-12 L-60 (40mm)

MARINE

700 Hommes

PATROUILLEURS=10

-1 Fouta

-1 Njambour 59m

-3 Saint-Louis 48m

-3 Sénégal II de 100 tonnes

-2 Challenge 86 tonnes

AMPHIBIES: 18

CHALANDS: 4

ARMEE DE L'AIR

500 Hommes

Avions de Combat:

-3 Fouga CM-170

-4 Rallye Guerrier 235 et 160

-1 EMB-111 Recherche

Maritime

-4 Fokker F-27 de tranport de troupes

-2 MH-1521

-1 PA-23 liaison

-2 Hélicoptères de combat

Puma livrés récemment par la France.

PARAMILITAIRES

-GENDARMERIE

12 véhicules de transport de troupes

VXB-170

DOUANE

-2 Patrouilleurs de littoral

-3 petits bateaux

FORCES ETRANGERES

France:

1200 Hommes

-1 Régiment d'Infanterie de Marine

-1 Division Aérienne avec 4 avions de chasse, 2

hélicoptères et 1 avion

Transal de reconnaissance maritime.

Pêle-mêle

Recueillis par MAOUDO BÂ

Bosnie : les échanges de territoires commencent



Le calendrier de la paix



14 décembre 1995 :
Signature du plan de paix pour la Bosnie à Paris.



19 décembre :
l'IFOR (Otan) prend le relais de la Forpronu (ONU).



19 janvier 1996 :
Les groupes de civils sont désarmés, les troupes étrangères s'en vont, les prisonniers sont libérés, les belligérants se retirent de 2 km de chaque côté de la ligne de front.



3 février :
Les zones échangées sont évacuées par les forces des 2 camps.

20 mars :
L'armée bosniaque prend possession des ex-quartiers serbes de Sarajevo.

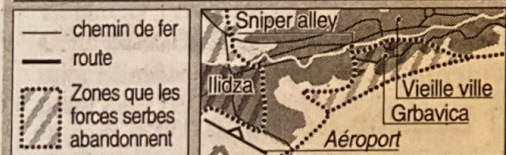


20 avril :
Les armes lourdes sont retirées, les troupes sont cantonnées ou démobilisées.



14 juin-14 septembre :
Elections aux diverses assemblées.

14 décembre 1996 :
l'IFOR s'en va.



Créé le 11 Novembre 1995

Sans Condition;
Un droit absolu.

**LE
MOUVEMENT
DES
FORCES
DEMOCRATIQUES
DE
CASAMANCE (M.F.D.C.)**

Section: USA (New York)

Amblème: Phoussagneilaf (Porc épic)

**Slogan: Sansandy Bolong Baa
Nymeimaa nkanaa maa!**

Siège Social:

**Chez Mr. Diédhiou
Nassampouley
Baydy Sané
105 16th Street #3
Brooklyn, NY
718-369-1214**

POUR UNE CASAMANCE LIBRE ET SOUVERAINE



La Jole qui lie ici l'entraîneur blanc de l'Afrique du Sud, Clive Barker, et l'un de ses joueurs noirs, Lucas Radebe: tout un symbole. AP

"Il est parfois plus facile de parler avec les images. Papa Koulempi me l'avait enseigné ! Chut ..."dit Ebalass.



LE COURRIER DES LECTEURS

Par GENEVIEVE MENDY

Vous êtes nombreux à nous écrire. Nous vous en remercions très vivement. Nous nous excusons cependant de ne pas pouvoir diffuser toutes vos lettres. Patience ! D'autres J.P. suivront.

DEDICACE

A tous les déserteurs de l'armée sénégalaise, je dédie cette chanson de Boris Vian "Le Déserteur" écrite en 1958 vers la fin de la guerre d'Algérie. La France coloniale avait interdit alors cette chanson.

Le Déserteur

1. Monsieur le Président, je vous fais une lettre
Que vous lirez peut-être si vous avez le temps.
Je viens de recevoir mes papiers militaires
Pour partir à la guerre avant mercredi soir.
Monsieur le Président je ne veux pas la faire,
Je ne suis pas sur terre pour tuer de pauvres gens.
C'est pas pour vous fâcher, il faut que je vous dise
Ma décision est prise, je m'en vais déserteur.
2. Depuis que je suis né j'ai vu mourrir mon père,
J'ai vu partir mes frères et pleurer mes enfants.
Ma mère a tant souffert qu'elle est dedans sa tombe
Et se moque des bombes et se moque des vers.
Quand j'étais prisonnier on m'a volé ma femme
On m'a volé mon âme et tout mon cher passé.
Demain de bon matin je fermerai ma porte
Au nez des années mortes j'irai sur les chemins.
3. Je mendierai ma vie sur les routes de France
De Bretagne en Provence, et dirai aux gens
Refusez d'obéir, refusez de la faire,
N'allez pas à la guerre, refusez de partir
S'il faut donner son sang, allez donner le vôtre
Vous êtes bon apôtre Monsieur le président.
Si vous me poursuivez prévenez vos gendarmes
Qu'j'en aurai pas d'armes et qu'ils pourront tirer.

Caporal-Chef M.T.Sène déserteur Mbacké

SILENCE D'UN POÈTE

Léopold Sédar Senghor se tait, parce que son nom est un frein.
Le Président se tait, parce qu'il ne règne sur rien.
L'Académicien se tait, parce qu'il est couvert par la France.
Le poète se tait parce que son encre s'est tari en Casamance.
Le Sérère se tait, parce qu'il a menti au Diola.

Mamadou siré Sylla Diaroumé

LE JOURNAL DU PAYS: UNE BONNE IDEE

(...) Lire à l'étranger des articles sur la Casamance, vous apprendre tout sur votre pays et vous révéler tout sur ses forces et ses faiblesses, relève de la vertu. JP nous instruit et nous éduque. La gloire du passé et du présent est commentée comme si nous étions à Carabane ou à Kédougou. (...) Ce rayonnement de notre culture est une bonne idée. Ibou Camara ne me démentira pas, même si chez les Camara la langue est synonyme de sel ! Ah Ah! (...)

Foula Gassama, Maroc DEMOCRATIE, ON VERRA!

Je suis résistante et membre du MFDC depuis 1986. Si des négociations sont en cours avec le Sénégal, je suis, en tant que femme, intéressée à la place de la Femme Casamançaise pour ces rencontres. Combien de femmes seront présentes? Démocratie, on verra.

(...) Je préviens les cadres du Mouvement qu'une représentativité antidémocratique sera d'une conséquence fâcheuse quant à la poursuite de la lutte.

Mariam B., Fogny

LA GAMBIE EN DANGER

(...) La trêve des armes en Casamance libérera les mains sénégalaises pour destabiliser la Gambie. Depuis janvier 1996, le nombre de Sénégalais curieux, parcourt notre pays. Nous sommes inquiets. Ceci doit être dénoncé par votre journal. (...)

Karfa Ndiayy, Serekunda

REPENSER LA DIPLOMATIE MONDIALE

(...) La naïveté des réactions devant les grands problèmes de ce monde par exemple, le génocide au Rwanda et au Burundi, en Bosnie, en Tchétchénie, en Casamance, au Kurdistan et les réactions timides ou complices contre les essais nucléaires français ou contre la pendaison au Nigéria de Ken Saro-Wiwa et huit autres de ses camarades Ogonis, démontrent à quel point nos politiques ont les mains liées face à des groupes de financiers qui, de plus en plus contrôlent notre planète au profit des tendances destructives de la race humaine à laquelle nous appartenons tous. L'expression de ce pouvoir intolérant, en collaboration avec les gouvernants politiques s'exerce avec inquiétude dans notre vie quotidienne, à l'école, au travail, dans la famille, à travers la média et la télé et les scandales financiers qui en découlent n'épargnent pas les grands pays de "démocratie". En France, en Italie, en Allemagne, en Belgique, aux Etats-Unis etc... tous ces pays ont et auront leurs "mains sales" dans le tourment de l'argent sur le dos des contribuables. De là, peut-on bien comprendre le dégoût profond des citoyens face à la politique. Il n'est donc pas étonnant de voir émerger des pseudo-religions qui appellent à plus de partage, de vie de groupe et de culte pouvant aboutir au drame comme le cas du "Temple solaire". L'émergence de groupes de violence de ce type est donc la réponse à la faillite des idées politiques et des faits politiques. Il convient de recréer et de repenser une nouvelle diplomatie politique qui est de toute évidence humaniste et humanitaire.

Ousmane Diémé, Ziguinchor UN COMBAT DE TOUJOURS

(...) Le Journal du Pays s'est inscrit dans la logique d'un combat de tous les jours. Ce combat est le combat de la liberté, le combat de l'amour et de la paix. Chaque lecteur doit en être vacciné. Je suis de ceux qui sont pour ce combat dans le sillage de Bintou Diallo, Geneviève Mendy, d'Emile Tendeng et de Jean-Marie Biagui. Faisons de sorte que la liberté triomphe partout et toujours... *Jacques le Grand, Soutou*

CULTURE JEUX ET SPORTS



Par IBOU CAMARA

CASAMANCE KUNDA: De la culture

-De la vie culturelle*

La vie culturelle d'un pays est un formidable élément de mesure sociale. Elle est le fondement même de la société et la culture proprement dite son identité. Le colonisateur européen (puis sénégalais) l'a si bien compris qu'il avait tenté, mais en vain, de substituer à la culture casamançaise des cultures importées respectivement d'Europe et du Sénégal, dans le seul but cynique d'appropriiser notre esprit à ses valeurs, ses habitudes, ses coutumes ou référents culturels.

1) La culture

Réhabiliter notre culture, c'est donc réhabiliter notre identité. Mais cela ne peut se faire sans une volonté de notre part de restaurer et de promouvoir nos langues, toutes nos langues. Car une culture muette est nécessairement vouée à l'extinction, comme la culture latine qui, de nos jours, n'a d'existence que le seul fait que telle ou telle société se targue d'être d'essence latine. Sans chercher à nier la place et le rôle de la langue française en tant qu'outil de travail et de communication en Casamance et sur la scène internationale, il conviendrait alors de redonner aux langues éminemment casamançaises toute leur vocation de véhicules culturels. Le rayonnement culturel de notre Pays en dépend tant au niveau national qu'à l'échelle mondiale.

A la volonté de restaurer et de promouvoir les langues casamançaises, il faut ajouter plusieurs autres tendant à favoriser notamment:

-l'expression et la création artistiques (il conviendrait à cet effet que notre Pays se dote d'une école des arts de renommée internationale);

-la création d'associations ou d'organisations culturelles, dont les coûts de fonctionnement pourraient être très substantiellement soutenus par un budget conséquent du ministère de la culture;

-la création et le développement d'industries culturelles (les industries du cinéma et de la musique, etc...) ainsi que leur compétitivité sur les marchés internationaux, etc...etc...

2) Le patrimoine national

Tout ce qui a permis à la société casamançaise de se bâtir en tant que Peuple constitue notre Patrimoine National. Qu'il s'agisse de nos langues, de nos origines diverses ou de nos courants de pensées; qu'il s'agisse également de nos biens agricoles ou de nos habitudes culinaires; ou qu'il s'agisse encore de notre faune et de notre flore, à plus forte raison de nos forêts sacrées, leur préservation et leur mise en valeur devraient faire l'objet respectivement:

-de la création d'un organisme de protection du patrimoine chargé de recenser, de classer, de conserver, de protéger et de rendre plus accessibles tous les sites ou éléments relatifs à notre Patrimoine National;

-de la création de programmes scolaires et universitaires consacrés, en étroite collaboration avec l'organisme de protection du Patrimoine National par l'enseignement et de la recherche. La grandeur et la pérennité de notre identité culturelle sont à ce prix.

**De la vie culturelle: Extrait du livre CASAMANCE KUNDA, paru en janvier 1996 et écrit collégialement par des Casamançais: Mamadou Nkrumah Sané, Ousmane Tamba, Christian Chipenda et Jean-Marie François Biagui.*

LE JOURNAL DU PAYS

C/O OUSMANE TAMBA

AUF DER WACHT 8B

CH-4104 OBERWIL.

REDACTION:

EMILE TENDENG

GENEVIEVE MENDY

IBOU CAMARA

BINTOU DIALLO

MAOUDO BA

CORRESPONDANTS SPECIAUX:

ELANKOOR

FANBONDY

KONNDIARAMA

EBALASS

SEMBEFA

NO PINTHIA

PHOTO

MOF-PHOTO

IMPRIMERIE

FREE CASAMANCE PRESS

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS: L'AFRIQUE DU SUD CHAMPION

La XXème Coupe d'Afrique des Nations de football a été brillamment remportée par l'Afrique du Sud, moins de six mois après avoir remporté la Coupe du Monde de rugby. Un vrai sacre pour tout un peuple et un nouveau pari gagné par le Président Nelson Mandela.

Le samedi 3 février 1996, les "Bafana-Bafana" ont battu la Tunisie en finale par le score de deux buts à zéro dans une compétition marquée par le forfait du Nigeria, tenant du titre. Ils doivent essentiellement leur victoire au remplaçant Mark Williams, qui inscrivit les deux buts au 72e et 74e minute alors qu'il était entré en jeu à la 65e minute à la place de Phil Masinga. Les Tunisiens ont eu un grand mérite de se retrouver en finale. Sellimi et Slimane ont déjà des contacts pour évoluer dans le football européen.

La troisième place est revenue à la Zambie qui a battu le Ghana par un but à zéro. Les coéquipiers de Kalusha Bwalya confirment ainsi leur présence au haut niveau du football africain.

La quatrième place revient au Ghana privé d'Abédi Mpele blessé mais qui a su assurer la relève avec de jeunes talents: Akonnor, Addo et Tanko.

La montée salutaire des équipes du Gabon et du Burkina Faso redonne confiance au Continent Noir.

La déception est cependant grande pour l'Algérie, le Cameroun et l'Egypte qui souffrent d'un renouveau du team.

L'Afrique du Sud savoure sa coupe et songe à organiser et à remporter la Coupe du Monde de football de l'an 2006.

Avec eux et avec toute l'Afrique entière, nos vifs souhaits.